



# Création de massifs



## Objectifs

- Être capable de réaliser en autonomie un massif de plantes ornementales
- Être capable d'assurer l'entretien des massifs réalisés



## Programme

### **1er jour : Déterminer les matériaux nécessaires à la préparation de sol en qualité et en quantité**

- Les mélanges terreux
- Les amendements
- Les engrais
- Calculs de quantités nécessaires

### **2ème jour : Conception d'un massif : préparation du sol, piquetage, plantation**

- Façons culturales (bêchage, griffage...)
- Réalisation de mélange terreux
- Apport de mélange sur le sol préparé
- Méthodes de piquetage
- Préparation des plantes
- Mise en place, bornage, arrosage
- Finitions : ratissage, découpes

### **3ème jour : Entretien du massif et assurer l'arrosage**

- Les engrais : nature, quantité, fréquence des apports
- Le désherbage : utilité, méthodes
- La coupe des fleurs séchées
- La découpe du massif -
- Besoins en eau
- Systèmes et techniques



## Evaluation et mode de validation des acquis

✓ Plusieurs exercices au cours de la formation permettront d'évaluer la mise en pratique des apports de formation

- Diplômant
- Certifiant
- Non-certifiant

### **En fin de formation vous recevrez :**

- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.
- Un certificat de réalisation



## Public concerné

- Salariés du secteur paysager ou collectivités
- Salariés en entreprise d'insertion
- Toute personne intéressée par la thématique

**Effectif : Minimum 6 - Maximum 12**



## Pré-requis

- Aucun

## Durée et rythme

**21 heures** soit 3 jours

**Période :** Automne / Printemps

- En semaine
- En journée
- Temps plein
- Week-end
- En soirée
- Temps partiel

## Formateur

Dominique CRAIMET, responsable formation CAPa Productions horticoles

CREVAT Stéphane, formateur en aménagements paysagers

## Modalités pédagogiques & méthodes

- En présentiel
- En salle
- Sur chantier
- A distance
- Synchrone
- Asynchrone

• Apports théoriques en salle et pratique en chantier

• Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation

• Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs

## Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements :

• **Compte Personnel de Formation (CPF) :** NON  
• **Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut.** Contactez-nous.

## Tarifs

22€ de l'heure soit 462,00€ HT les 3 jours

*Le CFPPA n'est pas soumis à TVA.*

## Indicateurs de résultats

Aucune session en 2022/2023

## Création de massifs

### Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai .

#### Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative au 03.84.58.49.62 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e.



#### Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?

Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

**Référente handicap : PERRIN Nadia -  
03.84.58.49.62 - [nadia.perrin@educagri.fr](mailto:nadia.perrin@educagri.fr)**



#### Contact référentes administratives

Administration CFPPA - 03.84.58.49.62  
[cfppa.valdoie@educagri.fr](mailto:cfppa.valdoie@educagri.fr)

#### Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h  
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau  
Pas de restauration collective  
Pas d'hébergement possible

**MAJ 28/03/2024**



**CFPPA – CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES**  
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE  
Tél : 03 84 58 49 62  
[cfppa.valdoie@educagri.fr](mailto:cfppa.valdoie@educagri.fr)  
**[www.cfppavaldoie.fr](http://www.cfppavaldoie.fr)**